La Chambre se divise, et l'amendement est déclaré résolu dans la négative —41 pour, 119 contre	963
Motion en amendement—	
Que le Bill ne passe pas maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre, avec instruction d'ajouter à la fin de la 3e section, les mots suivants: "Et les dettes dues par un failli, aux personnes exemptées de l'opération du présent acte, ne seront pas non plus comprises dans la décharge accordée à tel failli, mais ce dernier resters, nonobstant cette décharge, responsable du paiement de toute partie de pareille dette qui n'aura pas été payée à ces personnes non réputées commerçants, à même les dividendes déclarés sur les biens du failli en vertu du présent acte."—(Il. Bourassa)	964
La Chambre se divise, et l'amendement est déclaré résolu dans la négative —62 pour, 99 contre	964
Motion en amendement—	
Que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité de toute la Chambre à l'effet d'en biffer la 58e clause qui veut que si un dividende est moindre que 33 pour cent, la décharge pourra être refusée."-(M. Colby)	965
Après débats, l'amendement est déclaré résolu dans la négative	969
Motion en amendement—	
Que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender de manière que toutes les dettes dues par un failli à des cultivateurs, à des éleveurs et à des journaliers, lesquels sont exceptés de l'opération du présent acte, soient considérées comme privilégiés."—(M. Béchard)	969
La Chambre se divise, et l'amendement est déclaré résolu dans la négative —56 pour, 83 contre	969
Motion en amendement—	
Que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec instruction d'amender la 58e clause en retranchant "33" et y substituant "10" -(M. Colby)	97
La Chambre se divise, et l'amendement est déclaré <i>résolu</i> dans la négative —44 pour, 116 contre	97
Motion en amendement—	
Que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais renvoyé d'hui à trois mois.  (M. Palmer)	97
La Chambre se divise et l'amendement est déclaré résolu dans la négative —41 pour, 115 contre	27
Motion en amendement—	
Que les mots suivants soient ajoutés : "Quand il sera prouvé que le failli a vécu avec plus de luxe que sa condition ne lui permettait, il sera emprisonné dans le pénitencier pour un espace de temps n'excédant pas cinq ans."—(M. Metcalfe)	97
L'amendement est rejeté sur division	97
Motion en amendement—	
Que le bill soit renvoyé à un comité général, pour y ajouter certaines résolutions suivantes :  (M. Barthe)	97
Amendement déclaré hors d'ordre	97
Motion en amendement—	
Que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais soit renvoyé à un comité général avec instructions de retrancher les mots dans les diverses clauses, de manière à exempter la Colombie-Anglaise de l'opération de l'acte—(M. Thompson, Caribou)	97
Amendement perdu sur division	97
Motion en amendement—	
Que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais soit renvoyé à un comité général, avec instruction d'ajontar les mots: "sociétés de construction" après les mots "compagnies de télégraphe" dans la première clause—(M. Mousseau)	97
Amond and an analysis and analysis	0,71